PLAN DE CIRCULATION DU CENTRE BOURG

Lundi 6 Février 2023

42 participants sur 146 courriers distribués

1. Objectifs de la réunion publique

1. Réunion avec les habitants et commerçants de la rue du port, de la rue Jeanne d'Arc et de la rue du Petit Port
2. Présentation aux riverains des dynamiques actuelles et futures sur le centre-bourg de Loctudy
3. Etats des lieux des vitesses réglementaires sur le centre bourg et proposition d'un scénario de vitesses réglementaires adapté
4. Etats des lieux des sens de circulation sur le centre-bourg et proposition de trois scénarios de circulation adaptés

2. Etats des lieux

Pourquoi la mairie engage une réflexion autour de la circulation du centre-bourg ?

La rue du Port et ses quartiers alentours correspondent au centre-bourg de Loctudy. Cette espace de Loctudy concentre les activités commerciales de la commune et se caractérise par une densité d'habitation et de bâti le plus important du bourg. Les circulations des véhicules motorisés y sont importantes pour rejoindre les différents commerces et logements. On y retrouve également des circulations piétonnes et un afflux de plus en plus important de cyclistes. Cette concentration entraîne des conflits entre les différents usagers qui se qualifient par :

- Des croisements difficiles dans la rue du Port où les véhicules peuvent s'entrechoquer ou monter sur les trottoirs
- Des vélos qui utilisent les trottoirs pour circuler
- La rue du Petit Port et la rue Jeanne d'Arc peuvent être utiliser comme raccourci
- Des stationnements gênants

D'autres dynamiques sont présentes sur le centre-bourg qui pourraient amplifier ces constats :

- La construction de 32 logements et 2 commerces avec le projet des Terrasses du Port
- La construction de 110 logements avec le projet de résidence sénior Heurus
- Le requalification des espaces publics du Square Arhan et de la rue des Perdrix

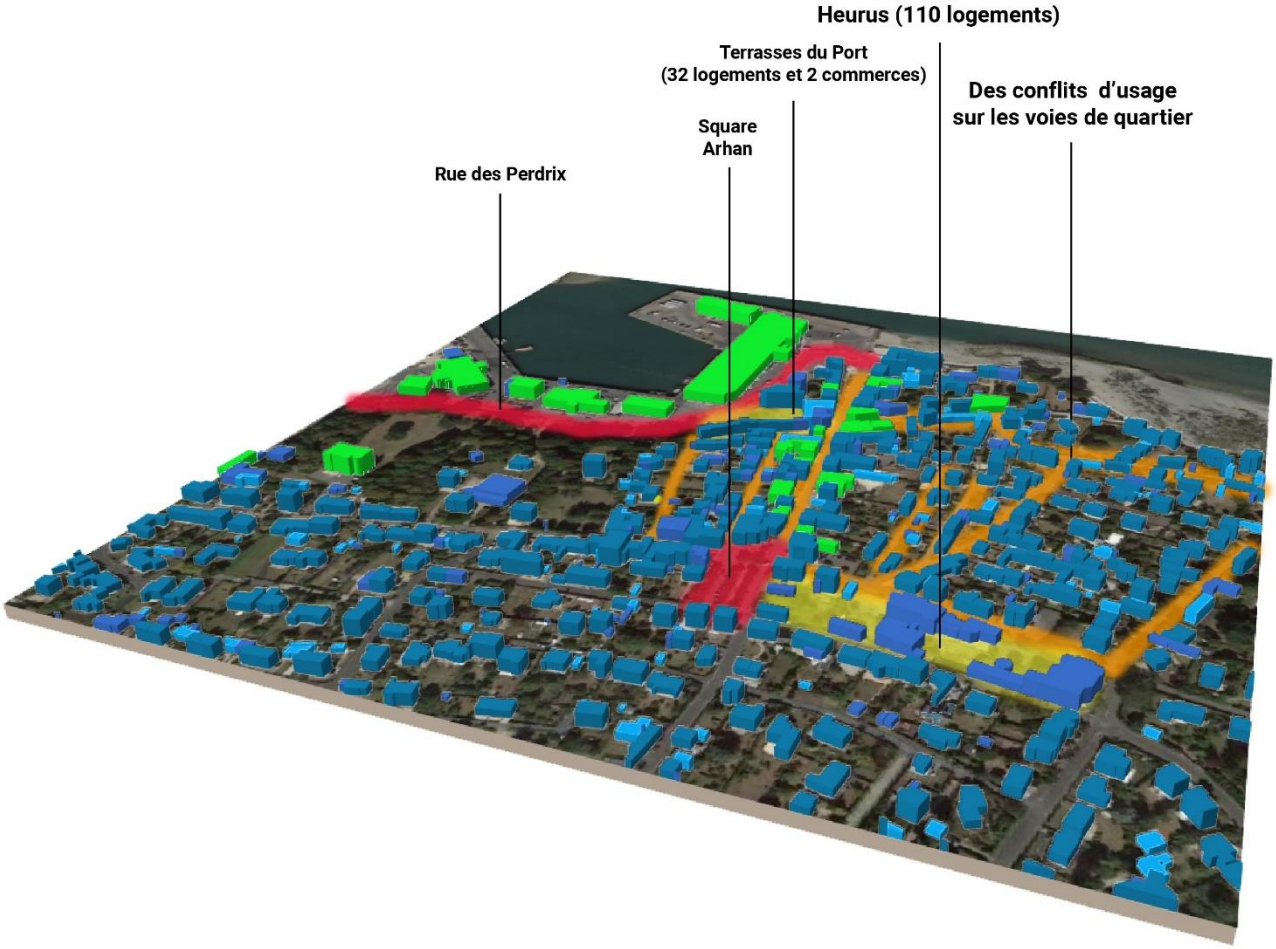
Heurus (110 logements)
Terrasses du Port
(32 logements et 2 commerces)
Square
Arhan
Rue des Perdrix
Des conflits d'usage
sur les voies de quartier

3. Méthode

Trois usages sont à prendre en compte dans la réflexion de la circulation dans le centre-bourg :

- Les véhicules motorisés
- Les vélos
- Les piétons

Sur le centre-bourg, l'usager principal reste l'automobiliste car la voiture occupe une grande partie de l'espace public et l'essentiel des problématiques est lié à la présence de la voiture (croisement, vitesse de circulation, stationnements gênants, conflits d'usage).

Pour résoudre les problématiques actuelles liées à la circulation automobile, nous avons 2 moyens réglementaires d'agir :

- La vitesse autorisée
- Le sens de circulation

Une fois que nous avons élaboré le plan de circulation réglementaire automobile, nous pourrons nous attarder sur le déplacement des deux autres usages (le vélo et le piéton) afin qu'il puisse être pris en compte dans le plan de circulation.

Ce travail permettra à terme de réaliser un plan d'aménagement du centre-bourg afin d'adapter l'espace public aux nouvelles circulations.

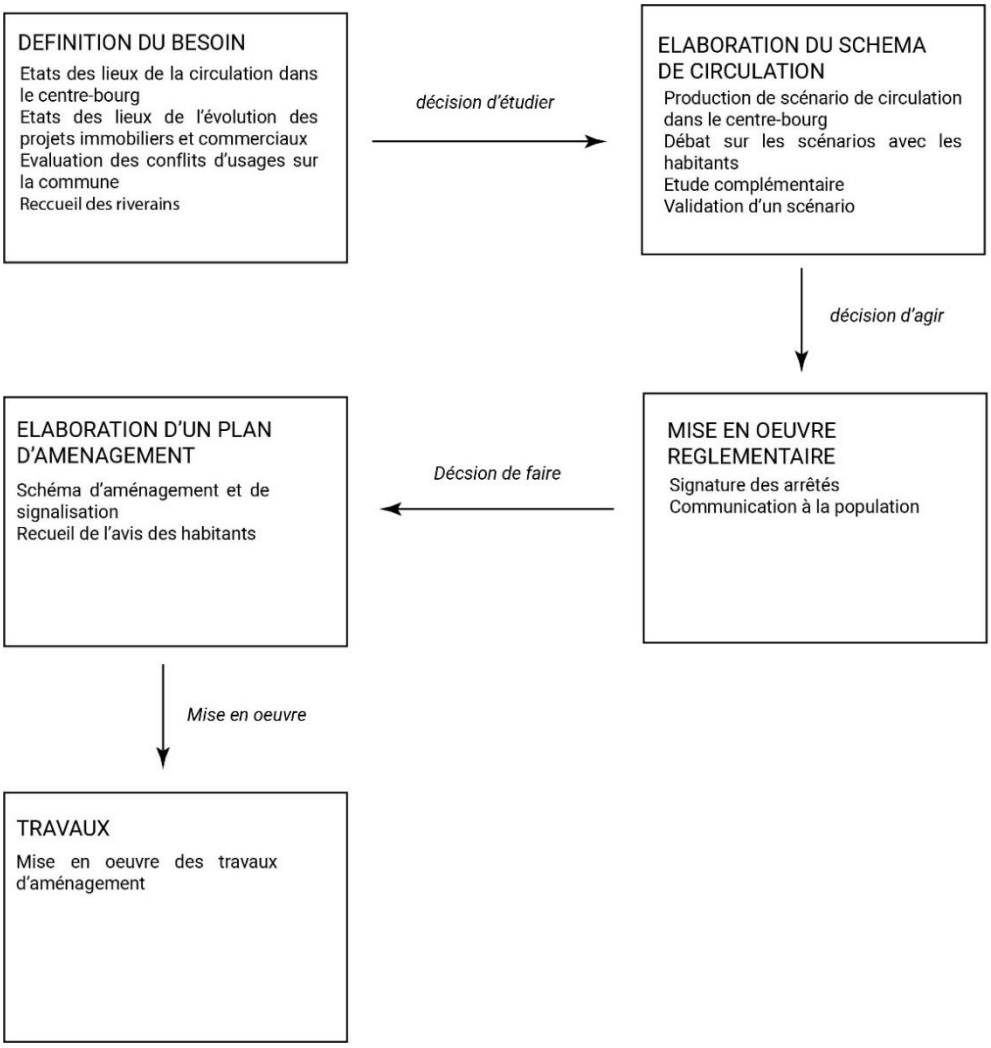

4. Débat sur les scénarios de circulation automobile avec les riverains

Les scénarios de circulation dans le centre-bourg ont pour objectifs de :

- Rendre plus agréable la circulation dans le centre-bourg
- Rendre la rue du Port plus praticable pour les voitures, les vélos et les piétons
- Réduire les conflits d'usages sur la rue du Port
- Eviter que la rue Jeanne d'Arc et la rue du Petit Port soient utilisées comme des raccourcis pour rejoindre la rue Sébastien Guiziou ou la rue des Perdrix

Pour des raisons de méthode, la réunion s'est concentrée uniquement sur la question de la circulation des véhicules motorisés dans le centre bourg.

1. Vitesse de circulation

Constats :

Mairie :

- Une réglementation des vitesses qui n'est pas uniforme sur le centre-bourg
- Une réglementation qui n'est pas adaptée au profil des voiries du centre-bourg
- Nécessité de fournir une réglementation claire pour les usagers

Public

- Des excès de vitesse remarqués sur la rue du petit port et du port lorsque les rues sont vides (nuit, heures creuses)

Vitesse réglementaire actuelle dans le centre-bourg

Scénario proposé sur les vitesses réglementaires

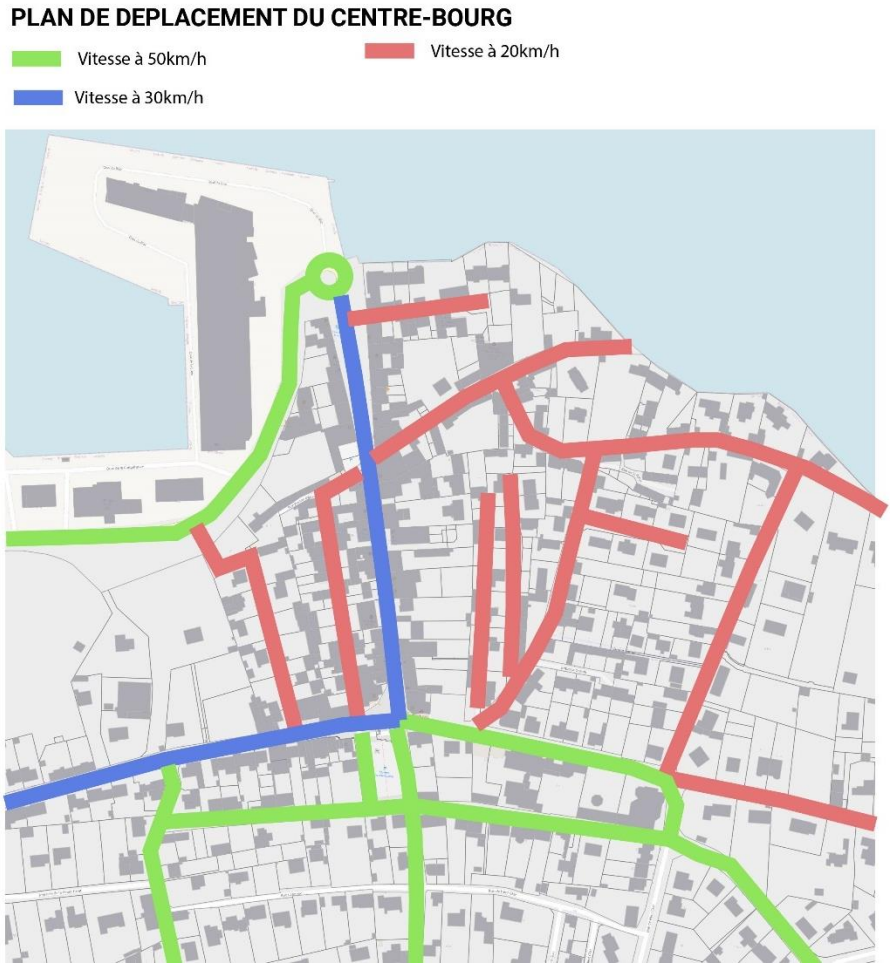

Scénario de vitesse réglementaire proposé

Mairie :

- Vitesse limitée à 30km/h sur la rue du port et 20km/h sur les quartiers des pêcheurs, la rue du petit port et la rue Jeanne d'Arc

Commentaires publics

- Possibilité d'élargir le périmètre de la zone de réduction de vitesse jusqu'à Langoz
- Simplifier en réglementant toutes les rues à la même allure

Questions soulevées par le public :

- Est-ce qu'en termes d'usages les véhicules motorisés sont amenés à circuler plus rapidement que la réglementation qui souhaitent être imposés ?

Réponse mairie :

D'après les comptages, les excès de vitesse sont minoritaires et les automobiles respectent globalement les vitesses de centre-bourg. Des excès de vitesses sont quand même constatés par la population dans ces quartiers.

Conclusion

Bien qu'en usages les vitesses de circulation restent en partie respectées, il semble important d'officialiser une réglementation à 20 et/ou 30km/h sur le centre-bourg. L'élargissement du périmètre peut être étudié. Des aménagements seront à étudier pour inciter à la réduction de la vitesse.

2. Scénario sens de circulation

Constats :

Mairie :

- Rue du Petit Port est utilisée comme raccourci pour rejoindre la rue des Perdrix
- Une circulation de plus en plus compliquée entre les véhicules sur la rue du port et des conflits d'usages avec les piétons et les cyclistes

Public

- Lorsque les croisements sont difficiles, les véhicules peuvent monter sur les trottoirs
- Circulation et stationnement des camping-car dérangeant
- Prendre en compte la temporalité
    - L'été, la circulation est bondée
    - L'hiver, la circulation est calme avec quelques pics le midi

Sens de circulation actuel dans le centre-bourg

Scénario 1 : Sens unique rue du port, du Square Arhan vers le port

Mairie :

- Scénario permettant aux habitants vivant au Sud de la commune d'accéder à la rue du Port et aux commerces

Les pours :

- Permet de revenir au sens de circulation historique de la commune avant que la route départementale ne soit construite pour la Criée
- Permet de conserver la vue en descendant la rue du Port en voiture

Les contres :

- Défavorise ceux qui viennent de la rue des Perdrix, les visiteurs doivent faire demi-tour.
- Nécessite un changement dans la qualification de la rue des Perdrix qui ne devient plus un axe d'entrée principale du bourg

<u>Scénario 2 : Sens unique du Gwen Ha Du vers le Square Arhan, double sens de la rue du Port au Gwen Ha Du</u>

<u>Mairie :</u>

- Scénario permettant de fluidifier la circulation sur la section de la rue du Port la plus étroite et permet au quartier des Pêcheurs de retourner facilement vers le Port

<u>Les pours :</u>

- Facilite la circulation pour les visiteurs de Loctudy et ne bloque pas les automobilistes au niveau du port
- Facilite la circulation pour que le quartier des Pêcheurs ne soit pas contraint de rejoindre la rue Sébastien Guiziou

<u>Les contres :</u>

- Inquiétude que la rue Jeanne d'Arc soit utilisée comme axe de circulation pour les automobilistes qui souhaitent rejoindre Le Port, nécessite de revoir son aménagement ou son sens de circulation.

Scénario 3 : Sens unique rue du Port, du port vers le Square Arhan

Mairie :

- Permet à ceux qui arrivent à Loctudy par la rue des Perdrix de remonter la rue du Port et de repartir par la rue Sébastien Guiziou

Les pours :

- Facilite la circulation pour les visiteurs de Loctudy et ne bloque pas les automobilistes au niveau du port

Les contres :

- Le quartier des pêcheurs et Langoz sont contraints de passer par la rue Sébastien Guiziou pour sortir de Loctudy

5. Conclusions

1. Vitesse réglementaire dans le centre-bourg

Les participants ont manifesté leur accord pour faire une règlementation commune sur le centre-bourg. Ils ont même proposé de l'étendre à un plus grand périmètre que celui proposé.

La mairie peut continuer de travailler dans ce sens en définissant :

- Le périmètre de la zone de réduction des vitesses
- Définir les zones limitées à 20 ou 30km/h

2. Sens de circulation

Les participants ont pu exprimer leurs avis sur les 3 scénarios présentés. Les 3 scénarios présentent des avantages et inconvénients que les participants ont bien mis en avant mais l'expression de leurs avis ne nous permettent pas de trancher sur un scénario préférentiel.

3. Autres questionnements

Les participants ont fait part d'autres questionnements lors des échanges :

- Est-ce que la circulation sera mise en œuvre qu'en été ou bien à l'année ?
- Le centre-bourg manquera-t-il de stationnements compte-tenu de l'augmentation du nombre de logements avec les opérations Heurus et les Terrasses du Port ?
- Est-ce que mettre la rue du Port en zone bleue pour les véhicules peut permettre de résoudre le problème de stationnement ?
- Peut-on interdire la circulation de poids lourds ou camping-car sur la rue du Port ?
- Est-il possible de récupérer des places de stationnements sur la CCI ?
- Lorsque le questionnement de l'aménagement du centre bourg arrivera, serait-il possible d'engager une réflexion sur l'esthétisme des aménagements et des signalisations ?
- Serait-il possible de faire le comptage du nombre de voitures remontant ou descendant la rue Port afin de conforter un scénario ?

6. Prochains objectifs de la mairie

1. Elaboration du schéma de vitesse de circulation dans le centre-bourg
2. Tester l'un des scénarios de sens de circulation proposé pour la saison estival 2023